

VIII. Die externe Sprachgeschichte der *Romania nova* L'histoire linguistique externe de la *Romania nova*

76. Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon Externe Sprachgeschichte des Französischen in Kanada, Neuengland und auf Saint-Pierre et Miquelon

1. Panorama historique
2. Origines, substrats et adstrats
3. Les études linguistiques
4. Le problème de la norme
5. Bibliographie

1. Panorama historique

1.1. L'Acadie

Port Royal, le premier établissement français en Acadie, fut fondé par Champlain en 1605, mais les premières familles de colons qui devaient y faire souche ne s'y installèrent qu'à partir d'env. 1636. Lors du recensement de 1671, qui ne dénombre encore que 320 âmes, le fond de la population acadienne est déjà constitué. Plus de la moitié des quelque cinquante premiers noms de famille proviennent du centre-ouest de la France. Au moment où la colonie passe aux mains des Anglais (traité d'Utrecht, 1713), la population s'élève à env. 2.500 âmes. Les Acadiens sont d'abord tolérés par la Couronne anglaise, qui leur accorde le droit de rester neutres; pendant la première moitié du XVIII^e s., leur population progresse régulièrement, malgré la quasi-absence de nouveaux apports migratoires, pour atteindre env. 14.000 âmes au milieu du siècle. En 1755, le refus des Acadiens de prêter serment d'allégeance à l'Angleterre entraîne leur expulsion et leur déportation, épisode tragique passé à l'Histoire sous le nom de 'Grand Dérangement'. Les terres sont confisquées, les établissements incendiés, et la population dispersée: des milliers de réfugiés acadiens sont déportés vers les colonies anglaises et même vers la France. Certains d'entre eux iront s'installer en Louisiane; d'autres trouveront refuge à Saint-Pierre et Miquelon et aux Iles-de-la-

Madeleine – d'où ils iront essaimer à Terre-Neuve et sur la Basse-Côte-Nord –, mais plusieurs d'entre eux reviendront s'établir, à la fin de la guerre de Sept Ans, en Nouvelle-Ecosse et à l'Île du Prince-Edouard, où ils formeront des isolats qui ont subsisté jusqu'à nos jours. C'est toutefois au Nouveau-Brunswick que le plus grand nombre d'entre eux est aujourd'hui regroupé.

Le taux de natalité extrêmement élevé des Acadiens leur permet de survivre en tant que peuple: alors que seulement 2.000 réfugiés s'y étaient installés après la déportation, le Nouveau-Brunswick comptait un siècle plus tard près de 50.000 descendants acadiens; en 1941, malgré l'émigration massive vers la Nouvelle-Angleterre, ce chiffre avait plus que triplé (Massignon 1962, 79), et selon le dernier recensement (1996) le nombre de locuteurs ayant le français comme langue maternelle s'y élève à quasi 240.000 (33 % d'une population totale d'env. 730.000); le nombre de ceux qui ont le français comme langue d'usage à la maison y est un peu plus bas (env. 220.000), mais le nombre total de francophones, en tenant compte des bilingues, atteint plus de 310.000 (42 %; sur l'anglicisation au Nouveau-Brunswick, cf. Castonguay 1996). En Nouvelle-Ecosse, les personnes ayant le français comme langue maternelle ne représentent que 3,9 % de la population; le taux d'assimilation y est élevé, avec seulement 2,2 % ayant le français comme langue d'usage à la maison, mais en tenant compte des bilingues la connaissance du français s'élève à 9,5 %. Une situation très semblable règne à l'Île-du-Prince-Edouard.

De la Conquête anglaise à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), la présence des Acadiens dans les provinces

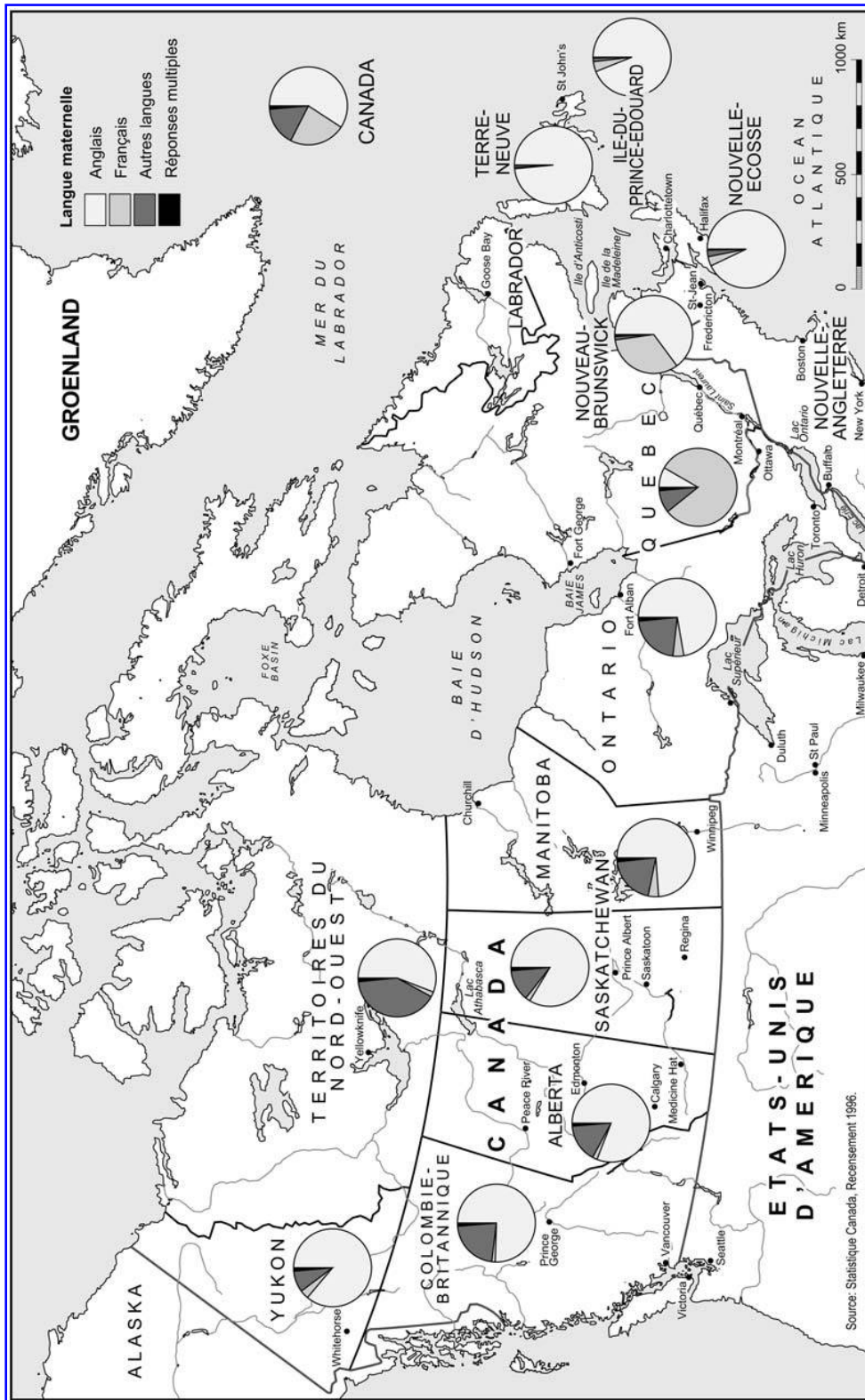


Fig. 76.1. Canada: Langue maternelle

maritimes est 'tolérée'; le clergé catholique, pilier de la survivance culturelle et linguistique, réussit à y maintenir un enseignement primaire en français. La Constitution de la Confédération canadienne naissante protège vaguement les droits des minorités linguistiques dans le domaine de l'enseignement, tout en reconnaissant que ceux-ci relèvent de la juridiction provinciale; les gouvernements provinciaux étant dominés par l'élément anglais, le système scolaire francophone dans les Maritimes se trouve privé d'un soutien actif de l'Etat et ne survit que grâce à la volonté populaire: «La perception des taxes destinées à alimenter les écoles du Nouveau-Brunswick provoqua une échauffourée à Caraquet (Gloucester) en 1875, et ce fut le signal d'un réveil chez les Acadiens, décidés à procurer à leurs enfants un enseignement tenant compte de leur langue et de leur foi. Soutenus par un clergé actif et entreprenant, et des congrégations venues de France ou de la Province de Québec, ou recrutées sur place, ils mirent sur pied, entièrement à leurs frais, des écoles primaires et même des collèges secondaires» (Massignon 1962, 82). Depuis 1969, le Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue; depuis 1981, une nouvelle loi linguistique reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques officielles de cette province (Péronnet 1995, 403). Les francophones y possèdent en outre des périodiques, de nombreuses stations de radio et une station de télévision en langue française, ainsi qu'un établissement d'enseignement supérieur (l'Université de Moncton). Quant à la Nouvelle-Ecosse et à l'Île-du-Prince-Edouard, le français n'y jouit d'aucun statut particulier. On notera l'existence à la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Ecosse) d'un établissement d'enseignement supérieur, l'Université Sainte-Anne. Dans le domaine littéraire, on rappellera le nom d'Antonine Maillet (née à Bouctouche [N.-B.] en 1929), prix Goncourt 1979 pour *Pélagie-la-Charrette* et porte-drapeau de l'identité acadienne.

1.2. Le 'Canada' (la colonie laurentienne)

Champlain fonde Québec en 1608, mais ce n'est qu'à partir d'env. 1633 que la Compagnie des Cent-Associés entreprend d'installer des colons, principalement à Québec, Trois-Rivières (fondé en 1634) et Montréal (fondé en 1642). Peu à peu, les deux rives du Saint-Laurent sont défrichées et cultivées, et la colonisation avance vers l'intérieur des

terres. Pendant les premières décennies, l'apport migratoire est régulier mais reste faible: env. 1.400 pionniers étaient venus s'établir au 'Canada' en 1663, date à laquelle le gouvernement royal décide de favoriser la colonisation en permettant l'établissement des soldats et en organisant le départ de jeunes femmes célibataires (les 'Filles du Roy', des orphelines parisiennes) pour corriger la prépondance démographique de l'élément masculin dans la colonie. Durant la période 1663–79, 1.983 pionniers s'installent au pays (Charbonneau / Guillemette 1994, 161), venant former avec leurs prédécesseurs la base de la population d'origine française; en effet, le nombre de personnes venues en Nouvelle-France pour s'y installer diminue vers la fin du XVII^e s. et reste assez faible jusqu'à la Conquête anglaise, les nouveaux arrivants se fondant dans la masse des habitants nés au pays. Le nombre total d'individus ayant fait la traversée pendant l'ensemble de la période coloniale est évalué à env. 30.000, mais moins du tiers ont fait souche (le reste étant constitué de soldats, administrateurs, clercs et commerçants n'ayant séjourné que quelques années, cf. Bouchard / Tremblay 1995, 310–311); la formidable expansion démographique de la colonie au XVIII^e s. est essentiellement due à l'accroissement naturel de la population. On évalue le nombre d'habitants à env. 3.200 en 1666, puis à près de 10.000 en 1681, et enfin à quelque 70.000 à la Conquête (1760; cf. Bouchard / Tremblay 1995, 321).

Les origines régionales des colons de la vallée du Saint-Laurent pour la période fondatrice de 1608–79 sont caractérisées par l'importance des contingents normands-percherons (22,9 %), franciliens (17,8 %) et du Centre-Ouest (28 %); cf. Charbonneau / Guillemette (1994, 166). On rappellera que la proportion de pionniers originaires de cette dernière région était beaucoup plus importante en Acadie (env. 50 %), qui ne connut que très peu de colons normands et parisiens (cf. Massignon 1962, 74). Si l'on distingue la période 1608–62 de la période 1663–79, les faits les plus marquants sont l'importance de la région Normandie-Perche dans la première tranche (30,4 %), et la supériorité numérique de l'élément féminin originaire de la région parisienne dans la seconde (30,3 %); cf. Charbonneau / Guillemette (1994, 166). Les colons sont en moyenne plus urbains et plus scolarisés que la moyenne de leurs compatriotes: six pionniers sur dix déclarent une ville ou un bourg com-

me lieu d'origine (ib., 168). On notera en outre que la présence d'une classe dirigeante francophone et le contact avec la norme métropolitaine se sont maintenus plus longtemps dans la colonie laurentienne qu'en Acadie, dont le français a conservé un plus grand nombre de traits archaisants, populaires ou dialectaux. Avec la Conquête, toutefois, une partie des élites 'canadiennes' retourne en France et le peuple est laissé à lui-même; sa langue continue à vivre et à se développer, indépendamment des évolutions métropolitaines mais bientôt influencée par le contact avec la langue des nouveaux occupants, l'anglais.

En septembre 1759, Québec tombe aux mains des Britanniques; un an plus tard, Montréal capitule à son tour. Un régime militaire est instauré, qui sera maintenu jusqu'à la fin de la Guerre de Sept Ans, scellée par le Traité de Paris (1763); la France renonce à ses colonies du nord-est de l'Amérique, qui se retrouvent sous tutelle britannique. Contrairement à ce qui s'est passé en Acadie, la population n'est pas violente ni expulsée par l'armée anglaise, qui a reçu comme directive de vivre en bonne intelligence avec le peuple. La supériorité numérique des 70.000 'Canadiens' de la vallée laurentienne rendait en fait cette clémence nécessaire.

Pendant le régime militaire (1759–64), les lois et coutumes françaises ne furent pas abolies en matière civile; les gouverneurs anglais connaissaient le français, ou se faisaient assister par des secrétaires suisses ou huguenots, et les affaires civiles continuèrent d'être administrées par des 'Canadiens' (Noël 1990, 75). A la suite du Traité de Paris, la 'Proclamation royale', effective à partir de 1764, est le premier texte concernant l'organisation de la nouvelle colonie. La langue n'y est pas explicitement évoquée; on y stipule toutefois que l'administration de la justice et la formation d'une assemblée représentative devra se faire dans le respect des lois britanniques. C'est alors la religion catholique et non la langue française qui pose problème: en théorie, les 'papistes' n'ont pas le droit de faire partie des cours de justice. Les premiers gouverneurs, Murray et Carleton, durent toutefois faire preuve de pragmatisme: les francophones, qui constituaient alors 99,7 % de la population (Noël 1990, 65), furent autorisés à siéger comme jurés et à pratiquer comme avocats. Quant à la formation d'une assemblée représentative, elle fut l'objet de nombreux débats, qui se perpétuèrent dans la période suivante. Le

premier journal de la colonie, *La Gazette de Québec*, est fondé en 1764; toutes les ordonnances y sont publiées en anglais et traduites en français. La proportion d'anglophones dans la vallée laurentienne ne dépasse pas 3 % durant cette période.

L'Acte de Québec (1774) ne comporte pas de dispositions précises sur la langue, mais dans l'ensemble on peut juger qu'il est favorable aux francophones, puisque les lois françaises sont restituées au civil, que les garanties religieuses sont explicitement renouvelées, et qu'il est permis aux Catholiques d'accéder, en théorie, à toutes les fonctions administratives. Un certain bilinguisme s'instaure dans les cours de justice. La période 1774–91 ne verra pas encore la formation d'une assemblée représentative; la colonie est administrée par un Conseil législatif, composé de hauts fonctionnaires britanniques mais aussi, pour un tiers, de seigneurs catholiques sans pouvoir politique réel. Les débats sont menés, consignés et publiés dans les deux langues. La connaissance de l'anglais commence déjà à s'affirmer comme instrument de promotion sociale, en particulier chez les jeunes citoyens instruits, mais la plus grande partie du peuple, encore essentiellement constituée à cette époque par la paysannerie, reste entièrement illettrée et n'a guère l'occasion de côtoyer les anglophones. La population, estimée à env. 90.000 vers 1766, atteint en 1790 les 150.000 âmes (Noël 1990, 69); la proportion de l'élément anglais monte à 15 %, par l'effet conjugué de l'immigration britannique et de l'arrivée des loyalistes américains.

La plupart des nouveaux colons britanniques s'étant installés sur le territoire correspondant à l'actuel sud-est ontarien, le besoin de séparer la colonie – difficilement gouvernable – en deux entités politiques distinctes se fit sentir. Le 'Canada' fut alors scindé en 'Bas-Canada' (la vallée du Saint-Laurent, très majoritairement francophone) et 'Haut-Canada' (le sud de l'actuel Ontario, anglophone) par l'Acte constitutionnel de 1791. Le Bas-Canada put conserver ses lois civiles françaises et sa liberté religieuse; il fut doté pour la première fois d'une Chambre d'assemblée élue. Comme l'Acte constitutionnel ne comportait aucune disposition explicite sur le statut des langues, toute la période est caractérisée par des luttes incessantes entre francophones et anglophones sur la place qu'il convient d'accorder au français dans les structures politiques et ju-

ridiques du pays. À l'Assemblée, majoritairement francophone, les deux langues sont en usage dans les débats, mais seul l'anglais a valeur de langue officielle pour la rédaction des lois (qui sont toutefois aussi traduites en français). Dans le domaine judiciaire, l'anglais domine. Un riche discours métalinguistique, souvent passionné, embrase les pages des journaux. C'est aussi l'époque où les anglicismes commencent à apparaître en grand nombre, en particulier dans la langue parlementaire et juridique, secteurs dans lesquels le français fut très tôt restreint au statut de langue de traduction. Sur le plan social, on notera l'émergence d'une nouvelle élite francophone issue de la petite bourgeoisie (médecins, notaires, avocats) qui souvent représente le peuple au Parlement et en est très proche. Cette situation a pour corollaire, sur le plan linguistique, une relative absence de stratification des usages langagiers dans la société de l'époque.

La population du Bas-Canada augmente à un rythme soutenu, nourri par la grande fécondité des 'Canadiens' et par l'immigration britannique; vers 1825, la population est de 480.000 habitants mais le pourcentage de francophones est tombé à 77 % (Bouchard / Tremblay 1995, 321). Les anglophones se concentrent dans les villes et les francophones étendent leur occupation du territoire à l'Outaouais, à Charlevoix et à la Gaspésie.

À la suite des nombreux troubles ayant éclaté au sein de la colonie, Londres décide d'entreprendre une réforme en profondeur des structures politiques en réunissant en un seul ensemble le Haut et le Bas-Canada. L'Acte d'Union, adopté en 1840, a pour but avoué l'assimilation des francophones, et pour conséquence indirecte la diminution de leur pouvoir politique. L'article 41, qui fait de l'anglais la seule langue officielle, est jugé comme inacceptable par les Canadiens français, et sera révoqué en 1848 à la suite de nombreuses protestations, mais il a contribué à mettre la langue française au cœur de leurs revendications politiques. Alors que la période précédente avait connu quelques tentatives d'établissement d'un enseignement laïque, tout le système scolaire francophone est désormais dans les mains du clergé catholique. Sur le plan social, l'anglomanie s'installe dans les classes francophones urbaines proches du pouvoir, selon le schéma classique de l'appropriation de la langue des dominants par les élites du groupe social

dominé en quête d'ascension sociale. Paradoxalement, la culture d'expression française connaît à la même époque une grande vitalité. Un discours puriste, qui fait la guerre aux anglicismes et aux barbarismes, commence à voir le jour. Sur le plan démographique, la période marque le début de l'émigration des Canadiens vers les États-Unis, causée par l'état de surpopulation dans lequel se trouvent les campagnes: de 1840 à 1860, «un peu plus de 100.000 personnes (dont les trois quarts d'origine française) auraient quitté le Québec pour se diriger vers les États de la Nouvelle-Angleterre» (Bouchard / Tremblay 1995, 323). La population du Canada-Est atteint tout de même 1.112.000 habitants en 1861, dont 930.000 Canadiens français (ib. 321).

En 1867, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse se joignent au Québec et à l'Ontario pour former la Confédération canadienne, qui comptait donc à ses débuts quatre provinces. Dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), qui pose les bases du nouvel état fédéral, seul l'article 133 faisait mention de l'usage des langues; l'anglais et le français y sont explicitement mis sur le même pied dans les structures législatives et judiciaires du Canada (niveau fédéral) et du Québec (niveau provincial). Les autres sphères de l'activité humaine ne sont pas mentionnées. Si l'enseignement en français à tous les niveaux est assuré par le clergé catholique, qui s'occupe aussi des hôpitaux et des œuvres à caractère social, le commerce et le monde du travail sont dans les mains des anglophones, ce qui entraîne une forte anglicisation des champs sémantiques concernés. L'exploitation forestière et le secteur des pâtes et papier comptent parmi les principales activités économiques au tournant du siècle, et légueront au français canadien un contingent de mots anglais; elles seront bientôt suivies par l'exploitation minière, dont l'essor entraînera après la Grande Guerre la formation d'une nouvelle zone de colonisation, l'Abitibi. Les élites urbaines canadiennes-françaises sont bilingues, l'anglais étant la condition *sine qua non* de l'avancement social; les anglophones du Québec restent quant à eux essentiellement unilingues. La paysannerie et le prolétariat urbain n'échappent plus au contact avec l'anglais: d'une part, toutes les nouvelles technologies sont d'origine américaine; d'autre part, un important mouvement de va-et-vient entre le Québec et ses colonies

linguistiques de Nouvelle-Angleterre favorise l'implantation de mots anglais jusque dans les régions les plus reculées de la province (Poirier 1995, 770). Dans le domaine littéraire, la période est dominée par le roman du terroir; les thématiques urbaines s'imposent peu à peu après la Seconde Guerre Mondiale (*Bonheur d'occasion*, Gabrielle Roy, prix Femina 1945). Les canadianismes apparaissent timidement, d'abord en italiques ou entre guillemets, dans les passages dialogués, puis s'affranchissent peu à peu des artifices typographiques et investissent les passages narratifs. Les chroniques de langue (cf. Prévost 1996) enjoignent la population à éviter les barbarismes et surtout les anglicismes; en même temps, on assiste à la publication de l'excellent *Glossaire du parler français au Canada* (1930). La radio fait son apparition et diffuse la chanson française dans toutes les couches d'une population qui avait perdu depuis longtemps tout contact avec le français parlé en France; elle donne en outre une tribune aux journalistes, chanteurs, comédiens et humoristes québécois en qui la population se reconnaît et dont les productions langagières contribueront à former et à répandre par la voie des ondes une norme pan-québécoise.

Durant cette période, la population du Québec a quintuplé, passant en un siècle d'env. un million à env. cinq millions d'habitants (Bouchard / Tremblay 1995, 324), pour une proportion de francophones qui a toujours oscillé autour de 80 % (30 % pour l'ensemble du Canada). Au début du XX^e siècle, le phénomène de l'immigration internationale fait son apparition. Les nouveaux arrivants (d'abord Italiens, Juifs, Grecs, Allemands, Polonais, Ukrainiens, Chinois), concentrés à Montréal, rejoindront massivement le groupe des anglophones, pour des raisons socio-économiques (l'anglais langue des affaires) mais aussi religieuses (l'ostracisme du système scolaire catholique).

Après une longue période caractérisée par l'immobilisme des structures sociales, la première moitié des années soixante assiste à un processus de réformes politiques, économiques et sociales menées par le nouveau gouvernement libéral de Lesage. Cette période est passée à l'Histoire sous le nom de 'Révolution tranquille'. L'accès à l'enseignement supérieur est démocratisé; le monde de l'éducation, de la santé et des œuvres sociales est irréversiblement sécularisé. Le boom

industriel de l'après-guerre et la reprise de l'immigration rendent la société québécoise de plus en plus urbaine et multi-culturelle; en même temps, les sentiments autonomistes ou séparatistes commencent à se manifester de façon organisée. Une série de lois linguistiques (loi 63, 1969; loi 22, 1974; loi 101, 1977; cf. Wolf 1987 pour leur reproduction intégrale en fac-similé) viendront préciser le statut de la langue française au Québec, faisant de celle-ci la seule langue officielle de l'Etat provincial, tout en reconnaissant explicitement l'existence des communautés anglophones, allophones et autochtones. La natalité des francophones ayant chuté de façon spectaculaire, la question de l'intégration des immigrants à la majorité de langue française devient cruciale. Le Québec obtient le droit de mener sa propre politique en matière d'immigration, jusque-là de compétence fédérale; il tente avec un succès limité de favoriser l'immigration en provenance de pays francophones (Haïti, Liban, Vietnam, Maghreb, France) et oblige les enfants d'immigrés à être scolarisés en français, quelle que soit leur langue d'origine. Le pouvoir d'attraction de l'anglais étant toujours aussi fort, on rencontre désormais à Montréal de nombreux trilingues; les élites francophones sont quant à elles toujours bilingues, mais la nouveauté est constituée par l'accession au bilinguisme des membres de la communauté anglophone. Dans le reste de la province, l'unilinguisme français n'est pas rare. En ce qui concerne la langue des relations de travail, du commerce et de l'affichage, la province est francisée en profondeur; un énorme effort est accompli dans le domaine de la terminologie. L'accès à la télévision, qui se démocratise dans les années cinquante et soixante, entraîne les mêmes conséquences que l'avènement de la radio: diffusion de la norme européenne par les films français, et consolidation d'une norme implicite pan-québécoise connaissant divers niveaux de langue selon les types de discours. Dans le domaine littéraire, l'utilisation consciente des niveaux de langue les plus stigmatisés, illustrée de façon spectaculaire par Michel Tremblay avec ses célèbres *Belles-Sœurs* (1968), répond à des fins stylistiques (recherche de l'authenticité, renouvellement de la langue littéraire à partir des ressources de l'oralité) mais aussi politiques (dénonciation des inégalités sociales).

Les données du dernier recensement (1996) révèlent que le français est la langue

maternelle de 81 % des sept millions de Québécois, et la langue d'usage à la maison de 82 % d'entre eux; pour l'anglais, ces pourcentages sont respectivement de 8,3 % et de 10,1 %. 38 % des Québécois se déclarent bilingues anglais-français, le plus haut pourcentage au pays. Si on leur additionne les unilingues français, le pourcentage de connaissance de la langue française atteint 94 % au Québec.

1.3. L'Ontario

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, des explorateurs partent à la découverte de la région des Grands Lacs, bientôt suivis par des 'engagés' et des 'coureurs de bois' qui assureront le commerce des fourrures en servant d'intermédiaires entre Européens et Amérindiens. Le poste de traite de la région du Détroit comptait, en plus des Hurons, quelques centaines d'habitants d'origine européenne dans la première moitié du XVIII^e siècle; c'est là qu'un jésuite belge, le père Pierre Philippe Potier, rédige le premier témoignage métalinguistique sur le français des 'Canadiens', qui comportait déjà nombre de traits particuliers (1743 à 1758, cf. Halford 1994). Avec la Conquête anglaise, toute immigration française est interrompue, et la région est peuplée de colons britanniques et de loyalistes américains. Toutefois, des courants migratoires en provenance du Québec fourniront à l'Ontario des contingents de population francophone qui créeront çà et là des communautés relativement importantes, en particulier dans l'Outaouais et l'Abitibi ontariens; la ville de Toronto attire aussi de nombreux Québécois, qui ont formé une diaspora francophone d'env. 50.000 locuteurs dans la métropole du Canada anglais (agglomération de plus de 4 millions d'habitants). L'enseignement en français est théoriquement assuré «là où le nombre le justifie»; l'application de ce principe a toutefois souvent donné lieu à d'épiques batailles juridiques, la majorité anglophone n'étant pas toujours disposée à consentir les efforts financiers nécessaires pour que ce principe soit respecté. On relève l'existence de deux universités bilingues (Université d'Ottawa et Université Laurentienne à Sudbury), ainsi que de nombreux départements de *French Studies* dans les universités anglophones. Le quotidien *Le Droit* d'Ottawa est le principal organe de presse francophone (cf. *Le Droit* 2000ss.); il fut fondé en 1913, en réaction au Règlement 17, qui in-

terdisait alors l'usage du français comme langue d'enseignement dans toute la province.

Le français des Franco-Ontariens se distingue essentiellement du français québécois par une plus grande anglicisation, phénomène bien étudié par de nombreux chercheurs (cf. entre autres Chaudenson et al. 1993; Mougeon 1993; Heller 1994). Presque tous les francophones de l'Ontario sont en fait bilingues, et le taux d'assimilation y est très élevé: 4,5 % des Ontariens ont le français comme langue maternelle, mais seulement 2,7 % pratiquent cette langue à la maison. Si l'on additionne les bilingues déclarés (ce qui inclut plusieurs anglophones ayant acquis le français comme langue seconde) et les francophones exclusifs, on compte 12 % d'Ontariens connaissant le français; en valeurs absolues, ces quelque 1.280.000 locuteurs forment le plus fort contingent à l'extérieur du Québec, dépassant de loin celui du Nouveau-Brunswick.

1.4. L'ouest canadien

Il importe de distinguer ici deux groupes ethniques: d'une part les Canadiens français descendants de colons originaires du Québec venus s'installer dans les provinces de l'Ouest depuis la première moitié du XVIII^e siècle, et d'autre part les Métis, descendants des 'engagés' ou 'coureurs de bois' chargés de la traite des fourrures (il s'agissait de Québécois et aussi, plus tard, d'Écossais) unis à des Amérindiennes. Le français n'est plus tellement parlé par les Métis (cf. cependant Papen 1998), mais leurs ancêtres ont laissé derrière eux un important contingent de toponymes d'origine française dans l'ouest de l'Amérique du Nord (cf. Lapierre 1994); l'héritage français survit également dans les anthroponymes, ainsi que dans certaines manifestations culturelles. Sur le parler *mitchif* de l'Ouest américain → art. 77. Le contact entre le français et les langues amérindiennes a en outre donné naissance à un jargon, le *tchinouk*, qui a conservé de nombreux éléments lexicaux d'origine française (cf. Lang 1995).

Quant au français des francophones de l'Ouest, il est très marqué par le contact avec l'anglais mais à la base il s'agit d'une extension géographique du français laurentien. Largement minoritaire, il aurait pu connaître un sort meilleur si des mesures législatives n'avaient pas été prises contre lui dans les premières années de la Confédération. En 1869, le gouvernement fédéral canadien

fait l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest, alors propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1870, une nouvelle province est créée dans la région de la Rivière Rouge, le Manitoba; si au début le français et l'anglais y sont mis sur le même pied (art. 23 de l'Acte du Manitoba), le français est «aboli progressivement comme langue officielle [...] par une série de mesures qui s'échelonnèrent du 4 février 1889 au 28 mars 1890» (*Rapport de la commission d'enquête* 1972, 283). L'exode d'une partie des Métis vers l'Ouest, conjugué à l'arrivée de colons ontariens, consacra définitivement et irrévocablement le statut minoritaire de la langue française au Manitoba. Ce n'est qu'en 1970 que le français y redevient langue d'enseignement officielle; en 1987, les mesures répressives dont le français avait été victime ont même été déclarées anticonstitutionnelles, entraînant l'obligation de traduire toutes les lois votées par le parlement provincial depuis 1890. Cette reconnaissance tardive et de nature législative et juridique ne peut toutefois corriger le déficit démographique accumulé. Au dernier recensement fédéral (1996), 4,3 % des Manitobains ont déclaré le français comme langue maternelle, mais seulement 2,0 % le parlent encore à la maison; pourtant, 9,4 % se déclarent bilingues, situation qu'il faut peut-être attribuer au succès des programmes d'immersion. Dans le domaine littéraire, on rappellera que la romancière Gabrielle Roy (1909–83) est née à Saint-Boniface (district majoritairement francophone de Winnipeg), et que l'Ouest canadien est bien présent dans son œuvre. Enfin, le Manitoba connaît un établissement d'enseignement supérieur francophone, le Collège Universitaire de Saint-Boniface, et un quotidien de langue française, *La Liberté* de Saint-Boniface (publié depuis 1913; version HTML depuis 1995 <<http://www.presse-ouest.mb.ca>>).

La Colombie-Britannique entra dans la Confédération en 1871; quant aux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, elles furent créées en 1905 à même les Territoires du Nord-Ouest. Aucune d'entre elles ne connaît l'équivalent de l'article 23 de l'Acte du Manitoba et le français n'y jouit d'un statut officiel que dans les institutions relevant du gouvernement fédéral. L'immigration francophone en provenance de l'est du pays y fut relativement tardive (à partir de 1890 env. pour l'Alberta, cf. Rochet 1994, 433) et numériquement faible. En Saskatchewan, 2,0 %

des habitants déclarent le français comme langue maternelle, mais seulement 0,6 % le parlent à la maison; le pourcentage de bilingues s'y élève à 5,2 %. Pour l'Alberta, ces pourcentages sont très semblables avec resp. 2,0 %, 0,6 % et 6,7 %; en Colombie-Britannique, on relève 1,4 %, 0,4 % et 6,7 %. La minorité francophone d'Alberta publie un quotidien de langue française, *Le Franco* d'Edmonton, depuis 1928 (version électronique <<http://francalta.ab.ca/lefranco>> [1999]).

1.5. La Nouvelle-Angleterre

A partir des années 1840, l'excédent démographique des zones rurales québécoises et acadiennes commence à être absorbé par les états voisins de la Nouvelle-Angleterre (Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island et Connecticut), dont l'industrialisation croissante nécessite de forts contingents de main-d'œuvre bon marché. Au total, de 1840 à 1930, l'émigration canadienne-française en Nouvelle-Angleterre se serait élevée à env. 525.000 personnes (Breton 1993, 654). Ils forment vite une présence visible et organisée dans les petites agglomérations industrielles, où le système des 'paroisses' catholiques est transplanté; leur grande cohésion sociale, ainsi qu'un certain mouvement de va-et-vient avec le Québec, assure la transmission et le maintien de la langue française jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, à travers tout un ensemble d'institutions. Les quartiers qu'ils occupent sont appelés 'Petits Canadas' et la population franco-américaine de Nouvelle-Angleterre constitue à l'époque un véritable 'Québec d'en bas'. Sur le plan linguistique, un aussi important mouvement de population ne pouvait manquer d'avoir des conséquences: comme le signale Poirier (1994a, 89), la relative uniformité des emprunts à l'anglais sur le territoire québécois s'explique sans doute par les nombreux déplacements entre les deux pays.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les vieilles structures urbaines héritées de la Révolution industrielle s'étiolent et les francophones, jadis concentrés dans les centres-villes, se dispersent çà et là dans les banlieues-dortoirs; la connaissance et la transmission du français reculent, les 'Francos' se fondant tranquillement dans le creuset américain, à l'instar des autres groupes ethniques. Au recensement de 1980 (cf. Breton 1993, 653), plus d'un million de personnes (1.191.000) se déclaraient d'origine française en Nouvelle-Angleterre; 412.000 d'entre el-

les, surtout des personnes âgées, affirmaient parler encore français au foyer. Au recensement de 1990, le nombre total de répondants ayant le français comme langue d'usage à la maison est tombé à env. 360.000; l'assimilation semble inéluctable.

Dans le domaine littéraire, on relève quelques romans dans la période 1875–1936 (cf. Senécal 1994), mais le plus célèbre écrivain franco-américain n'a écrit, paradoxalement, qu'en anglais: il s'agit de Jack Kerouac (1922–69), un des principaux représentants du mouvement 'beatnik'.

1.6. Saint-Pierre et Miquelon

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, seul territoire nord-américain resté jusqu'à nos jours en possession de la France, couvre une superficie de 242 km² et compte env. 6.200 habitants, tous francophones. Il est situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Terre-Neuve, à proximité d'une des zones les plus poissonneuses du monde. C'est d'ailleurs en raison de cette situation avantageuse que l'archipel était déjà connu des pêcheurs européens au moyen âge; en 1520, il est officiellement 'découvert' par des Portugais, mais Jacques Cartier en prend possession au nom du Roi de France en 1536. A l'origine simple refuge pour les pêcheurs de morue des côtes de l'ouest français, il connaît à partir du XVII^e siècle les premières tentatives françaises d'installation permanente, mais les nombreux conflits avec l'Angleterre empêchent l'établissement d'une véritable colonie. Au XVIII^e siècle, les Iles de Saint-Pierre et Miquelon, au gré des conflits, passent aux mains des Anglais à d'innombrables reprises; chaque fois, les habitants sont déportés, en Acadie ou même en France, et les installations détruites. Ce n'est vraiment qu'avec le traité de Paris de 1815 que la rétrocession des îles à la France devient définitive, assortie d'un droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve. Les habitants de l'époque, qui forment la base de la population actuelle, sont des Acadiens longtemps réfugiés en France ainsi que des pêcheurs normands, bretons et basques. Le contact avec la France n'ayant jamais été interrompu depuis, l'archipel a reçu des apports migratoires de la Métropole, qui y a régulièrement envoyé, en plus des pêcheurs, des fonctionnaires, des militaires et des religieux; d'autre part, les habitants de l'île ont entretenu des contacts avec le Canada, anglophone et francophone. Le français qu'on y parle aujourd'hui est unique: s'il se

démarque peu du français métropolitain (en comparaison avec les autres variétés nord-américaines), il s'en distingue toutefois par un certain nombre de diatopismes, surtout lexicaux, d'origine acadienne, laurentienne, terre-neuvienne (anglicismes) ou française (région de Saint-Malo-Granville; cf. Brousseau / Chauveau 1990). Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de déterminer par quelle voie un mot s'est installé dans l'usage (cf. en particulier Chauveau 1992, 201).

1.7. Port-au-Port (Terre-Neuve)

Il importe de distinguer l'histoire de la présence française à Terre-Neuve de celle de la langue encore parlée par les Franco-Terre-neuviens, aujourd'hui concentrés dans la péninsule de Port-au-Port, sur la côte occidentale de l'île. Dès le XVI^e siècle, des pêcheurs français fréquentent les côtes de Terre-Neuve, où le poisson abonde. Des navires séjournent dans les anses pendant la belle saison et des installations temporaires pour le traitement du poisson voient le jour sur la terre ferme. Au XVII^e siècle, des colons tentent de s'installer peu à peu d'une façon permanente; Plaisance est fondé en 1626, et fortifié en 1662. En 1687, un recensement révèle la présence de 660 Français sur la côte sud de Terre-Neuve, mais un conflit avec l'Angleterre mène à la destruction de Plaisance en 1690. Au début du XVIII^e siècle, les guerres continuent de faire rage et par le Traité d'Utrecht (1713) la France perd Terre-Neuve au profit des Anglais, tout en conservant un droit de pêche dans la région. A l'issue de la Guerre de Sept Ans, la France perd le reste de ses possessions au Canada, mais ses droits de pêche à Terre-Neuve sont encore préservés. Alors que de 1713 à 1783, la côte dite 'française' (c'est-à-dire où les pêcheurs français ont le droit de séjourner pour le traitement du poisson) est du côté oriental de l'île, à partir du Traité de Versailles c'est la côte occidentale qui est octroyée aux Français, jusqu'à ce qu'en 1904 la France abandonne entièrement ses droits de pêche à Terre-Neuve. Le peuplement francophone est composé à la base d'Acadiens réfugiés, qui constitueront les familles souches de la population franco-terreneuvienne. Viendront s'y joindre tout au long du XIX^e siècle de nombreux pêcheurs originaires de France ou de Saint-Pierre et Miquelon, qui décident d'échapper à leur sort en s'installant de manière plus ou moins légale à Terre-Neuve, parmi la population francophone de la côte ouest, et plus

spécialement dans la péninsule de Port-au-Port. La présence française est très visible dans la toponymie des côtes de Terre-Neuve (cf. Magord 1995, 192–195 pour une liste non-exhaustive de 257 noms de lieux français) ainsi que, dans une moindre mesure, dans les patronymes (ib., 196–198). L'étude des caractéristiques grammaticales et lexicales de la langue des Franco-Terreneuviens (cf. Niederehe 1991; Brasseur 2000) montre qu'il s'agit clairement d'une variété de français nord-américain, plus précisément acadien, et ce en dépit des apports migratoires du XIX^e siècle originaires de France; en effet, ces marins déserteurs et ces pêcheurs – du reste souvent partis au large – se sont unis à des Acadiennes, et ce sont elles qui ont transmis leur langue aux descendants. Seule une douzaine de technicisms propres au vocabulaire de la pêche (cf. Chauveau 1998, 106), inconnus au Canada, proviennent indubitablement des côtes de Normandie et de Bretagne.

Terre-Neuve abrite la plus petite minorité francophone de toutes les provinces canadiennes; on y relève aujourd'hui (recensement 1996) 2.275 personnes reconnaissant le français comme langue maternelle (0,42 % de la population totale), mais seulement 880 qui le parlent encore à la maison, dont env. 155 unilingues; toutefois, 21.260 Terreneuviens affirment être bilingues (3,9 % du total).

1.8. Aperçu statistique général

Pour l'ensemble du Canada, au dernier recensement (1996), 23,3 % des Canadiens ont déclaré le français comme langue maternelle et 22,3 % comme langue d'usage à la maison. Au recensement de 1981, 25,7 % des Canadiens avaient déclaré le français comme langue maternelle (cf. Wolf 1987, 60). En quinze ans, ce pourcentage a donc reculé mais en chiffres absolus l'accroissement est tout de même de 387.565 locuteurs. 17,0 % des Canadiens se présentent comme bilingues anglais-français, et 14,3 % comme francophones exclusifs, pour un total de 31,3 % de personnes aptes à s'exprimer en français (8.920.405 en chiffres absolus).

2. Origines, substrats et adstrats

2.1. Fonds historique; genèse; variation géographique

Les premiers colons ont-ils apporté avec eux leurs patois, qu'ils auraient peu à peu aban-

donnés au profit du français à la faveur de mariages mixtes et en raison du prestige de la langue des élites, ou ont-ils directement transplanté au Canada leur propre variété de français, populaire et régional? Il est généralement admis aujourd'hui par la communauté scientifique que la grande majorité des sujets venus s'installer dans la colonie laurentienne au XVII^e siècle connaissaient bien le français, et ce pour les raisons suivantes: «1) les colons originaires du domaine d'oc formaient un groupe très marginal; 2) les colons venaient en majorité des villes; 3) ils appartenaient en majorité à la catégorie des travailleurs mobiles (journaliers et gens de métier) [...]; 4) près de la moitié d'entre eux étaient alphabétisés; 5) leurs congénères acadiens [qui bénéficièrent moins longtemps de l'exemple des élites et venaient en grande partie de régions réputées patoisantes] parlaient français» (Mougeon / Beniak 1994, 8–9). Dans de telles circonstances, il n'y a pas lieu de s'étonner que les patois soient rapidement disparus – si tant est qu'ils ont jamais eu cours – en Nouvelle-France.

Il convient toutefois de se demander quelle est la nature exacte du (ou des) français qui ont participé à la genèse des français canadiens, et de quelle façon celle-ci s'est réalisée. Il semble raisonnable de postuler que trois variétés ont contribué, à des degrés divers, à la formation de la koinè initiale: les français régionaux de l'ouest et du centre du domaine d'oïl, le vulgaire parisien, et la variété de prestige (déjà devenue un sociolecte supra-régional à l'époque de la colonisation). Seul un alignement précoce sur cette dernière peut expliquer, par exemple, la quasi-absence de la terminaison *-iau* (pour *-eau*) en franco-québécois, alors qu'elle est (ou était) très répandue dans nombre de français régionaux, en Ile-de-France même (Morin 1994, 209s.). L'alignement sur la norme n'a cependant pas toujours été complet: les différentes formes du semi-auxiliaire de futur analytique (à la 1^{re} pers. du sing.) encore en usage au Québec en témoignent (*vas, m'as, vais*, Mougeon 1996). En outre, certains phénomènes divergents par rapport au français de France sont nés et se sont répandus de façon tout à fait indépendante, vraisemblablement pour des raisons structurales internes, comme cela semble être le cas de la diphtongaison (Dagenais 1993).

Il existe une variation diatopique à l'intérieur du québécois et de l'acadien. Québec et

Montréal semblent avoir agi comme centres directeurs (cf. entre autres Verreault / Lavoie 1996) et contribué à la diffusion de nombreux régionalismes, respectivement typiques de l'est et de l'ouest de la province (cf. par ex. la réalisation resp. vélaire [Québec] et apicale [Montréal] du *r*), mais d'autres phénomènes tels l'affrication partielle ou inexistante relevée dans certaines zones de Charlevoix (Poirier 1994a, 79–82) échappent à cette dichotomie. Pour l'Acadie, il convient de se demander si la variation diatopique observée de nos jours remonte à l'époque de la colonisation ou si son apparition est postérieure. D'après Flikeid (1994, 320), «une unité linguistique considérable a dû régner dans l'ancienne Acadie, quelle que soit son origine», mais la co-existence de certaines variantes a pu par la suite déboucher, par focalisation, sur des cas de variation, phénomène favorisé par l'éclatement de la population en plusieurs groupes relativement isolés, au gré des aléas de l'histoire.

2.2. Substrat dialectal

Le français régional importé par les colons était plus ou moins marqué par le contact avec les patois de l'ouest et du centre du domaine d'oïl. Si cette influence n'a guère laissé de traces dans la phonologie, la morphologie et la syntaxe, le vocabulaire en revanche a retenu un certain nombre d'unités lexicales empruntées à divers patois d'oïl (sous des formes éventuellement francisées). Cette situation se présente en particulier dans des champs sémantiques où la langue de la cour ne disposait pas des ressources lexicales nécessaires, ou n'avait pas encore réussi à les diffuser. Certains de ces types lexicaux couvraient de très grandes étendues; on ne s'étonne donc pas de leur survivance en franco-canadien, mais de tels mots ne permettent pas de déterminer avec précision l'origine des colons responsables de leur diffusion. Il est cependant parfois possible, par le recoupement des aires identifiées, de repérer l'origine des sujets dont l'influence fut déterminante dans l'aménagement terminologique d'un champ sémantique donné. Il a ainsi pu être démontré (Chauveau 1993; 1995; 2000; Chauveau / Lavoie 1993; 1996) que les Percherons ont réussi à diffuser – en particulier dans l'Est québécois – bon nombre de termes typiques du vocabulaire agricole de leur région, même s'ils ne représentaient qu'un tout petit pourcentage de la population totale venue s'établir

en Nouvelle-France pendant le régime français, et ce en raison de plusieurs facteurs: plus nombreux dans la première phase de la colonisation et venus en familles, ils ont eu plus de descendants que les colons installés par la suite; agriculteurs venus exprès pour cultiver la terre, c'est vraisemblablement auprès d'eux que leurs compatriotes originaires des villes ont appris le travail de la terre, et le lexique spécialisé s'y rapportant.

2.3. Adstrat amérindien

Les français laurentien et acadien n'ont guère été influencés par les adstrats amérindiens; ni la phonétique, ni la grammaire n'en ont retenu la moindre trace. Seul le lexique témoigne du contact entre les communautés, mais en additionnant tous les types lexicaux relevés au Canada du XVI^e siècle à nos jours, archaïsmes et régionalismes inclus, on ne dépasse pas la centaine d'unités (Faribault 1993, 210; les toponymes d'origine amérindienne sont, en revanche, très nombreux). Qui plus est, certains de ces emprunts existant aussi en français de France, on pourrait être tenté de croire qu'ils n'ont rien de spécifiquement canadien; toutefois, un certain nombre de différences s'observe: «a) les emprunts connaissent rarement des glissements de sens [au Canada], à l'opposé de ce qui se passe en français européen; b) l'intégration au système de la langue est plus poussée qu'en français européen, puisqu'on trouve des dérivés morphologiques; c) on observe une variation de l'usage sur le territoire du français canadien; d) l'emprunt se fait par contact direct et de façon continue, à partir du XVI^e siècle jusqu'à récemment; e) le phénomène est marginal, par rapport à l'emprunt anglais beaucoup plus important, mais tout de même plus marqué qu'en français européen» (Faribault 1993, 205). Outre les appellatifs et les toponymes, il ne faut pas oublier la catégorie intermédiaire des gentilés (ou ethniques), traités en profondeur par S. Canac-Marquis dans le *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ, Poirier 1998; cf. *abénakis, esquimau, inuit, iroquois, iroquoien*, etc.).

2.4. Adstrat anglais et anglo-américain

Les premiers emprunts à l'anglais apparaissent dans des textes d'archives quelques années à peine après la Conquête (1760). Juneau (1969, 34) en relève déjà une douzaine de 1771 à la fin du XVIII^e siècle; ils désignent des objets de civilisation introduits

par les Anglais. Au XIX^e siècle, ce type d'emprunts augmente au gré des échanges commerciaux et des innovations technologiques, mais les calques (sémantiques et phraséologiques) font vite leur apparition; ils sont dus au statut de 'langue de traduction' désormais réservé au français dans la presse, la publicité et les textes de loi, mais aussi aux contacts entre groupes linguistiques et à l'émergence du bilinguisme chez les élites francophones. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la naissance d'un prolétariat urbain ainsi que les mouvements de populations entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre étendent le phénomène à toutes les classes de la société. L'importance de la réaction à l'anglicisme est proportionnelle à l'envergure du phénomène: dès les tout premiers recueils de français correctif publiés au Canada (tel Viger 1810, cf. Poirier 1978, 43), les divers types d'emprunts à l'anglais sont la cible privilégiée des gardiens du bon usage. La tradition des listes d'anglicismes à éviter se perpétue jusqu'à nos jours (cf. Poirier 1978, 101–106 pour une bibliographie) et tend à surévaluer l'importance de ces emprunts en français québécois; plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs tombés en désuétude depuis la Révolution tranquille.

Le contact avec l'anglais n'a guère exercé d'influence sur la phonétique du franco-canadien. On remarque toutefois que les mots anglais ont davantage tendance à être prononcés 'à l'anglaise' qu'en France, au point que le français québécois connaît aujourd'hui des oppositions phonologiques originales inédites dans le standard européen (*pool* ≠ *poule*; *beat* ≠ *bitte*); ce phénomène est toutefois assez récent et n'apparaît pas dans les emprunts plus anciens (*bean* se prononce avec un *i* bref relâché).

Il importe de signaler en terminant que les échanges entre l'anglais et le français au Canada n'ont pas toujours été à sens unique. L'anglais canadien (et nord-américain) a emprunté un certain nombre de termes au français canadien, en particulier dans les domaines de la flore, de la faune et de la toponymie (les traces en sont encore très visibles dans la toponymie), et ce par l'entremise des 'voyageurs', 'engagés' et autres 'coureurs de bois' (cf. DHFQ) impliqués dans le commerce des fourrures et agissant souvent à titre d'intermédiaires entre les Amérindiens et les commerçants britanniques (cf. Vézina 1993 et à paraître). Encore de nos jours, l'anglais montréalais se distingue par cer-

tains emprunts au français général et au franco-québécois (*metro* "subway", *polyvalent school* "high school", etc.).

3. Les études linguistiques

Le français canadien est l'une des variétés les plus étudiées du monde francophone; la production des dix ou quinze dernières années n'a fait que renforcer cette situation. Dans le domaine de la géographie linguistique, l'*Atlas linguistique de l'est du Canada*, de Dulong et Bergeron (1980), a été complété en 1985 par *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la Côte-Nord* de Lavoie (et al. 1985) et plus récemment par l'*Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien* de Péronnet (et al. 1998). A ces riches cueillettes de données brutes sont venus s'ajouter des articles monographiques où les matériaux sont soumis à une approche explicative (cf. Chauveau 1993; 1995; 2000; Chauveau / Lavoie 1993; 1996; Verreault / Lavoie 1996). En lexicologie et lexicographie différentielles, on citera d'abord le volume de présentation du *Dictionnaire du français québécois* du TLFQ (Poirier 1985), méthodologiquement exemplaire, et qui annonçait le *Dictionnaire historique du français québécois*, dont un premier tome est paru récemment (DHFQ, Poirier 1998). Dans la mouvance du TLFQ, on doit à Yves Cormier un nouveau *Dictionnaire du français acadien* (1999), qui représente un véritable saut qualitatif dans ce domaine. Les études de lexicologie bénéficient de la nouvelle édition (Gérin 1993) du glossaire acadien de Pascal Poirier (1927–33), naguère peu accessible, ainsi que du travail de Halford (1994) qui met à la disposition des chercheurs les richesses des *Façons de parler* du père Potier (1743–58). Le *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon* de Brasseur / Chauveau (1990), maintenant suivi d'un ouvrage équivalent pour le français de Terre-Neuve (Brasseur 2000), est venu apporter un précieux complément à notre connaissance des français nord-américains. Quant à la lexicographie non différentielle, il faut noter la parution du *Dictionnaire du français plus* (Poirier 1988) et du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (Boulangier 1992), qui se situent tous les deux dans la foulée du *Bélisle* (1957, 1979). Les études de lexicologie franco-canadienne bénéficient désormais d'un dictionnaire de fréquence (Beauchemin et al.

1992), d'un recueil de premières attestations (Rézeau 1998), et d'un imposant répertoire de données métalexicales élaboré au TLFQ par Louis Mercier, appelé *Index lexicologique québécois* (cf. DHFQ, Poirier 1998, xxxvii–xxxviii). En anthroponymie, le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* (Jetté 1983) rendra service aux chercheurs; la toponymie est prise en charge par le *Répertoire toponymique du Québec* (1987) et le recueil *Noms et lieux du Québec* (1994); cf. encore Lapiere (1994) pour les toponymes d'origine française hors Québec. Quant aux détonymes, cf. Dugas (1987). Pour une synthèse de grammaire, cf. Léard (1995); pour la phonétique synchronique, cf. Ostiguy / Tousignant (1993) et le volet *Phonétique* du site Internet du CIRAL (2000); pour la phonétique diachronique, cf. entre autres Dagenais (1986) et Morin (1991; 1994; 1996). Juneau (1972) reste un classique pour la période coloniale. Enfin, le corpus littéraire est richement servi par le monumental *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (DOLQ), dont 6 tomes sont parus à ce jour.

4. Le problème de la norme

Jusqu'à la Conquête (1760), la langue parlée dans la vallée laurentienne est une variété de français assez tôt unifiée, objet de jugements appréciatifs favorables de la part des Européens de passage. Tout au plus remarque-t-on, à la fin du régime français, quelques dizaines d'amérindianismes ainsi qu'un contingent de mots pouvant être interprétés *a posteriori* comme des archaïsmes, des régionalismes ou des innovations (soigneusement notés par le père Potier, cf. Halford 1994, 217–304). Sur le français acadien de l'époque, on ne sait pas grand-chose. La Conquête ayant comme conséquences la coupure des liens avec la France, le départ d'une partie des élites et une situation de subordination fonctionnelle du français face à l'anglais, la langue évoluera désormais d'une façon indépendante et partiellement divergente. Au XIX^e siècle, les premiers jugements dépréciatifs commencent à apparaître; ils visent surtout les anglicismes, qui dans certains champs sémantiques se sont multipliés, mais aussi nombre de prononciations, mots et tournures issus du français populaire ou rural et stigmatisés par les observateurs en raison de leur non-adéquation à la norme écrite transmise par les dictionnaires et les manuels de grammaire de l'époque.

La quasi-absence de stratification sociale au sein d'une population aux origines globalement très humbles, combinée à un analphabétisme dominant, explique la diffusion généralisée de tels emplois, que la norme européenne post-révolutionnaire et républicaine n'a pas retenus. Au XX^e siècle, alors que les contacts directs avec la France reprennent lentement, les élites prennent douloureusement conscience du caractère divergent du français canadien, même celui des classes cultivées, face à la norme européenne; elles en concevront un certain malaise, qui ne s'est pas vraiment estompé jusqu'à nos jours, malgré certaines évolutions sociales.

Il convient de distinguer, *grosso modo*, deux acceptions du mot 'norme': d'une part, celle que l'on pourrait appeler 'implicite', 'objective' ou 'sociale' et qui existe par défaut, sans être consignée par écrit; d'autre part, la norme explicite et prescriptive des ouvrages de référence (grammaires, dictionnaires). Par définition, le français laurentien a toujours connu une norme implicite, dotée de plusieurs niveaux de langue adaptés aux différentes situations de communication, et qui a du reste sensiblement évolué au cours des dernières décennies du XX^e siècle (cf. Gendron 1987; 1990). Le problème réside dans la distance existant entre la norme implicite et la norme prescriptive (situation perçue comme anormale dans le monde francophone) et sur les moyens qu'il faut prendre pour l'éliminer ou l'atténuer. Schématiquement, deux écoles s'affrontent: les uns voudraient, sans grand réalisme, que l'usage québécois s'aligne entièrement sur la norme prescriptive; d'autres aimeraient rapatrier cette norme et la plier à l'usage spontané. Les partisans de cette seconde approche n'ont cependant pas toujours les moyens de leurs ambitions, cette démarche impliquant une description scientifique approfondie de la norme implicite sous tous ses aspects. La réalité observable se situe à mi-chemin entre ces deux pôles. Le franco-québécois a abandonné depuis la Révolution tranquille plusieurs traits archaïques, populaires et ruraux ainsi que de nombreux anglicismes, grâce aux effets combinés de l'urbanisation, de la démocratisation de l'enseignement, de l'influence des médias électroniques mais aussi sans doute de la pression puriste et des campagnes de francisation (entreprises, commerces, affichage); cela dit, les productions langagières des Québécois n'en conservent pas moins une

personnalité propre, ce qui va de soi et ne choque personne. Dans les domaines délicats de la féminisation des titres et des emprunts à l'anglais, les instances officielles ont même clairement pris leurs distances face à la France. Cette volonté d'indépendance est cependant encore très limitée. La lexicographie (descriptive) québécoise a produit ces dernières années deux ouvrages non contrastifs, le *Dictionnaire du français plus* (DFPlus, Poirier 1988) et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA, Boulanger 1992). Ceux-ci partagent une caractéristique structurelle tout à fait inédite: les mots québécois n'y sont pas marqués comme tels, alors que les mots considérés par les auteurs comme des 'francismes' (sur les problèmes théoriques soulevés par ce concept et son application en lexicographie, cf. Verreault 1996) reçoivent la marque 'France'. Les artisans du DFPlus, conscients de la difficulté de faire accepter au public un tel dictionnaire, ont volontairement choisi de ne retenir à la nomenclature que des québécismes neutres, mettant de côté les mots traditionnellement stigmatisés. L'absence de marquage diatopique pour les québécismes leur fut reproché, mais dans l'ensemble les choix de nomenclature ne choquèrent pas l'opinion. La réception du DQA fut plus mouvementée. L'ouvrage comporte des québécismes relevant de tous les niveaux de langue et donc d'innombrables emplois considérés par une bonne partie des élites comme de simples 'fautes de langage' qu'on doit s'appliquer à éliminer. La réaction fut quasi-unanime: le DQA fit l'objet de jugements extrêmement sévères de la part de nombreux intervenants (non-linguistes) qui ne sont pas du tout prêts à accepter que la norme prescriptive eurocentriste soit remplacée par une norme autoréférentielle coïncidant avec l'usage; cf. Boisvert et al. (1993) pour un relevé des réactions, souvent exacerbés, soulevées par la parution du DQA. Le débat sur la norme au Québec est plus virulent que jamais; il a été entretenu ces dernières années par la publication de nombreux pamphlets et articles polémiques dans lesquels les partisans des deux écoles s'affrontent dans un véritable dialogue de sourds.

Si plusieurs Québécois ressentent un sentiment d'infériorité face à la France et à l'Amérique anglo-saxonne, en Acadie la situation est compliquée par l'existence d'un complexe d'infériorité envers les Québécois, en position de force au sein de la francopho-

nie canadienne. Les produits dictionnaires élaborés au Québec sont d'ailleurs insatisfaisants du point de vue acadien (cf. Gérin 1998). Le français des Acadiens a connu des évolutions divergentes ces dernières décennies (cf. Flikeid 1994; Péronnet 1996): si dans certaines régions il devient de plus en plus anglicisé, archaïque et fragmentaire, dans d'autres il s'est en revanche rapproché de la norme prescriptive. On notera en outre un phénomène qui ne date pas d'hier mais qui connaît une ampleur croissante, l'emprunt au français québécois, diffusé massivement par la télévision.

5. Bibliographie

- Antil, Pierre, *A Franco-American Bibliography. New England*, Bedford (N.H.), 1979.
- Bagola, Beatrice, Compte rendu de Magord 1995, ZrP 114 (1998), 567–572.
- Beauchemin, Normand / Martel, Pierre / Théoret, Michel, *Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec*, New York, 1992.
- Bélisle, Louis-Alexandre, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, 1957 (rééd. 1971; 1974).
- , *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, 1979.
- Boisvert, Lionel, et al., *Le dictionnaire comme révélateur d'insécurité linguistique*, in: Francard, Michel (ed.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, vol. 1, Louvain-la-Neuve, 1993, 187–198.
- Bollée, Annegret, *Frankophonie IV. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas*, in: LRL 5/1 (1990), 740–767.
- Bouchard, Gérard / Tremblay, Marc-Adélar, *Le peuplement francophone au Canada: survol historique et géographique (17^e–20^e siècle)*, in: Gauthier / Lavoie 1995, 309–343.
- Boulanger, Jean-Claude (ed.), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, ed. supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent (Québec), 1992.
- Bouthillier, Guy / Meynaud, Jean, *Le choc des langues au Québec. 1760–1970*, UQAM, Montréal, 1972.
- Brasseur, Patrice, *Changements vocaliques initiaux dans le français de Terre-Neuve*, in: Lavoie 1996, 295–320.
- (ed.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Université d'Avignon, 1998.
- , *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, 2000.
- Brasseur, Patrice / Chauveau, Jean-Paul, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, 1990.

- Brault, Gérard-Joseph, *Le français en Nouvelle-Angleterre*, in: Valdman, Albert (ed.), *Le français hors de France*, avec la collaboration de Robert Chaudenson et Gabriel Manessy, Paris, 1979, 75–91.
- Breton, Roland J.-L., *Crépuscule ou survivance des Francos et de la franco-américanie?*, in: de Robillard / Beniamino, 1993, vol. 2, 651–663.
- Castonguay, Charles, *Evolution de l'anglicisation des francophones au Nouveau-Brunswick, 1971–1991*, in: Dubois, Lise (ed.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s): quand le français est minoritaire*, Université de Moncton, 1996, 47–62.
- Centre d'études acadiennes, *Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens*, Moncton (N.-B.), 1975–77.
- Charbonneau, Hubert / Guillemette, André, *Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne*, in: Poirier 1994b, 157–183.
- Chaudenson, Robert / Mougeon, Raymond / Beniak, Edouard, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Université de Provence, 1993 [cf. en particulier *Variation en situation de contact linguistique: le français ontarien*, 49–78].
- Chauveau, Jean-Paul, *Saint-Pierre et Miquelon entre le Canada et la France*, in: Niederehe / Wolf, 1987, 109–128.
- , *Le français à Saint-Pierre et Miquelon*, CLex 61 (1992), 193–217.
- , *Le vocabulaire du matériel agricole au Canada et dans l'Ouest de la France*, in: Niederehe / Wolf 1993, 73–107.
- , *Le lexique identificateur géographique*, in: Jean-François Bonnot (ed.), *Paroles régionales: normes, variétés linguistiques et contexte social*, Strasbourg, 1995, 353–369.
- , *Compte rendu de Magord 1995*, RLiR 60 (1996), 602–604.
- , *La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et en Bretagne: propagation ou récurrence?*, in: Brasseur 1998, 105–119.
- , *Sur les emprunts lexicaux du québécois au percheron*, in: Simoni-Aurembou, Marie-Rose (ed.), *Français du Canada – Français de France. Actes du 5^e Colloque international de Bellême, Tübingen, 2000*, 43–72.
- Chauveau, Jean-Paul / Lavoie, Thomas, *A propos des origines dialectales du lexique québécois*, RLiR 57 (1993), 373–420.
- Chauveau, Jean-Paul / Lavoie, Thomas, *Rapports lexicaux entre l'est québécois et l'ouest du domaine d'oïl*, in: Lavoie 1996, 47–60.
- CIRAL = Centre international de recherche en aménagement linguistique, *Phonétique*, Université Laval, 2000. <<http://www.ciral.ulaval.ca/phonetique>> (28.09.2000).
- Corbett, Noël, *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, 1990.
- Cormier, Yves, *Dictionnaire du français acadien*, Montreal, 1999.
- Dagenais, Louise, *Les sources historiques des diphtongues dans des dialectes d'oïl: de la parenté linguistique*, RQLTA 5 (1986), 63–128.
- , *L'émergence des diphtongues dans le français du Québec: hypothèse*, in: Niederehe / Wolf 1993, 3–16.
- De Robillard, Didier / Beniamino, Michel (eds.), *Le français dans l'espace francophone*, 2 vol., Paris, 1993.
- DHFQ = Poirier, Claude (ed.), *Trésor de la Langue Française au Québec, Dictionnaire historique du français québécois*, Université Laval, Sainte-Foy (Québec), 1998.
- DOLQ = *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, ed. Maurice Lemire, vol. 1, *Des origines à 1900*, Montréal, 1978, ²1980; vol. 2, *1900–39*, 1980; vol. 3, *1940–59*, 1982; vol. 4, *1960–69*, 1984; vol. 5, *1970–75*, 1987; vol. 6, *1976–80*, 1994; en cours de publication.
- Dugas, Jean-Yves, *Répertoire des gentils du Québec*, Québec, 1987.
- Dulong, Gaston, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Paris / Québec, 1966.
- Dulong, Gaston / Bergeron, Gérard, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, 10 vol., Québec, 1980.
- Faribault, Marthe, *L'emprunt aux langues amérindiennes*, in: Niederehe / Wolf, 1993, 199–215.
- Federal Interagency Council on Statistical Policy, *Fedstats*. <<http://www.fedstats.gov>> (08.11.2000).
- Flikeid, Karin, *La Variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Étude sociolinguistique*, New York, 1984.
- , *Les parlers acadiens de la Nouvelle-Ecosse (Canada): diversification ou origines diverses?*, in: Horriot 1991, 195–214.
- , *Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine*, in: Mougeon / Beniak 1994, 275–326.
- Gauthier, Pierre / Lavoie, Thomas (eds.), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Université Lyon III Jean Moulin, 1995.
- Gendron, Jean-Denis, *Effets linguistiques de l'intervention de l'Etat en matière de langue au Québec: la création d'un usage dominant*, in: Niederehe / Wolf 1987, 349–363.
- , *La conscience linguistique des Franco-Québécois depuis la Révolution tranquille*, in: Corbett 1990, 53–62.
- Gérin, Pierre M. (ed.), Poirier, Pascal, *Le glossaire acadien*, Moncton, 1993 [1927–33].

- Gérin, Pierre, *Norme lexicale et français acadien*, in: Lois Mercier / Claude Verreault (eds.), *Les marques lexicographiques en contexte québécois*, Gouvernement du Québec, 1998, 51–58.
- Gouvernement du Québec, *La situation de la langue française au Québec. Rapport de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec*, 3 vol., Québec, 1972.
- Halford, Peter W., *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s. j.*, Ottawa, 1994.
- Heller, Monica, *Crosswords. Language, Education and Ethnicity in French Ontario*, Berlin / New York, 1994.
- Horiot, Brigitte (ed.), *Français du Canada-Français de France, Actes du 2^e Colloque international de Cognac*, Tübingen, 1991.
- Jaenen, Cornelius J. (ed.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, 1993.
- Jetté, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec – des origines à 1730*, Montréal, 1983.
- Juneau, Marcel, *Les plus anciens anglicismes lexicaux en franco-canadien*, BJR 16 (1969), 33–39.
- , *Reviviscence en ancien québécois de mots gallo-romans sous l'influence de l'anglais*, RLiR 35 (1971), 388–392.
- , *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Etude des graphies des documents d'archives*, Université Laval, Québec, 1972.
- Kaltz, B., *Le fransaskois: bilan historique et situation actuelle*, in: Brasseur 1998, 131–146.
- Kolboom, Ingo / Lieber, Maria / Reichel, Edward (eds.), *Le Québec: Société et Cultures. Les Enjeux identitaires d'une Francophonie lointaine*, Dresden, 1998.
- Lacroix, Jean-Michel, *Réalités démographiques et politiques de l'immigration au Québec: l'état des lieux au début des années 1990*, in: Niederehe, Hans-Josef (ed.), *Etudes québécoises: bilan et perspectives*, Tübingen, 1996, 165–178.
- Lang, G., *Le lexique du français des voyageurs dans le jargon tchinouk d'avant 1846*, RQLTA 12 (1995), 247–264.
- Lapierre, André, *Parcours toponymiques de l'Amérique française*, in: Poirier 1994b, 227–236.
- Lavoie, Thomas (ed.), *Français du Canada-Français de France, Actes du 4^e Colloque international de Chicoutimi*, Tübingen, 1996.
- Lavoie, Thomas / Bergeron, Gaston / Côté, Michelle, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, 5 vol., 1985.
- Léard, Jean-Marcel, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes*, Montréal, 1995.
- Le Droit*, 2000ss. <<http://www.cyberpresse.ca/droit/>>.
- Magord, André, *Une minorité francophone hors Québec: les Franco-Terreneuviens*, Tübingen, 1995.
- Massignon, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie: Enquête linguistique*, Paris, 1962.
- Morin, Yves-Charles, *Les [e] longs devant [s] en français: sources historiques et évolution*, RQL 20 (1991), 11–33.
- , *Les sources historiques de la prononciation du français du Québec*, in: Mougeon / Beniak 1994, 199–236.
- , *The origin and development of the pronunciation of French in Québec*, in: Nielse, Hans F. / Schösler, Lene (eds.), *Proceedings from the Second Rask Colloquium*, Odense University, 1996, 243–275.
- Mougeon, Raymond, *Le français en Ontario: bilinguisme, transfert à l'anglais et variabilité linguistique*, in: de Robillard / Beniamino 1993, vol. 1, 53–77.
- , *Recherche sur les origines de la variation vas, m'as, vais en français québécois*, in: Lavoie 1996, 61–77.
- Mougeon, Raymond / Beniak, Edouard (eds.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Sainte-Foy (Québec), 1989.
- / –, *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy (Québec), 1994.
- Niederehe, Hans-Josef, *Quelques aspects de la morphologie du franco-terreneuvien*, in: Horiot 1991, 215–233.
- Niederehe, Hans-Josef / Wolf, Lothar (eds.), *Français du Canada – Français de France, Actes du Colloque de Trèves*, Tübingen, 1987.
- / –, *Français du Canada – Français de France, Actes du 2^e Colloque international de Cognac*, Tübingen, 1991.
- / –, *Français du Canada – Français de France, Actes du 3^e Colloque international d'Augsbourg*, Tübingen, 1993.
- Noël, Danièle, *Les questions de langue au Québec (1759–1850)*, Québec, 1990.
- Noms et Lieux du Québec*, Dictionnaire illustré réalisé par la Commission de Toponymie du Québec, Sainte-Foy (Québec), 1994.
- Ostiguy, Luc / Tousignant, Claude, *Le français québécois. Normes et usages*, Montréal, 1993.
- Papen, Robert Antoine, *Le parler français des Métis de l'Ouest canadien*, in: Brasseur 1998, 147–161.
- Péloquin-Faré, Louise, *Les attitudes des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre envers la langue française*, in: Corbett 1990, 145–155.
- Péronnet, Louise, *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Eléments grammaticaux et lexicaux*, New York, 1989.

- , *La situation du français en Acadie: de la survivance à la lutte ouverte*, in: De Robillard / Beniamino 1993, vol. 1, 101–116.
- , *Le français acadien*, in: Gauthier / Lavoie 1995, 399–439.
- , *Nouvelles variétés de français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick*, in: *Les Acadiens et leur(s) langue(s): quand le français est minoritaire*, Université de Moncton, 1996, 121–135.
- Péronnet, Louise, et al., *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*, Sainte-Foy (Québec), 1998.
- Poirier, Claude, *L'anglicisme au Québec et l'héritage français*, TraLiQ (1978), 43–106.
- (ed.), *Trésor de la langue française au Québec, Dictionnaire du français québécois*, Volume de présentation, Sainte-Foy (Québec), 1985.
- (ed.), *Dictionnaire du français plus*, Montréal, 1988.
- , *Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord. L'éclairage de l'approche comparative*, in: Poirier 1994, 69–95 (= 1994a).
- (ed.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy (Québec), 1994 (= 1994b).
- , *Le français au Québec*, in: HLFant 2 (1995), 761–790.
- Prévost, Geneviève, *Les chroniques de langage d'Etienne Blanchard (1883–1952). Aperçu des préoccupations normatives d'une époque au Canada*, CLex 68 (1996), 175–192.
- Répertoire toponymique du Québec 1987*, Gouvernement du Québec, Commission de toponymie, 1987.
- Rézeau, Pierre (ed.), *Datations et documents lexicographiques 48, Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français rassemblés par l'équipe du Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ)*, Paris, 1998.
- Rochet, Bernard, *Tendances phonétiques du français parlé en Alberta*, in: Poirier 1994b, 433–455.
- Sabourin, Conrad F. / Lamarche, Rolande M., *Le français québécois (Bibliographie analytique)*, Montréal, 1979.
- / –, *La francité canadienne*, Montréal, 1985.
- Senécal, André, *Journalisme et création romanesque en Nouvelle-Angleterre francophone, 1875–1936*, in: Poirier 1994b, 145–154.
- Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, 1930 (réimpr. Québec, 1968).
- Statistique Canada <<http://www.statcan.ca/>>
- Verreault, Claude, *Inclusion, reconnaissance et identification des francismes dans les dictionnaires québécois*, in: Lavoie 1996, 199–208.
- Verreault, Claude / Lavoie, Thomas, *Genèse et formation du français au Canada: l'éclairage de la géographie linguistique*, RLIR 60 (1996), 413–462.
- Vézina, Robert, *Réciprocité de l'emprunt lexical en anglais américain et en français québécois*, in: *Langues et Linguistique*, Sainte-Foy (Québec), 1993, 205–223.
- , *Les gallicismes nord-américains en anglais des Etats-Unis: exploration d'un phénomène historique*, à paraître in: *Anglicisme et identité québécoise*, Université Laval, Sainte-Foy (Québec).
- Wolf, Lothar, *Französische Sprache in Kanada*, München, 1987.

André Thibault, Strasbourg

77. Externe Sprachgeschichte des Französischen in den Vereinigten Staaten

Histoire externe du français aux Etats-Unis

1. Das Französische in Nordamerika
2. Die frankophonen Enklaven in den USA
3. Louisiana
4. Forschungsstand und Desiderata
5. Literatur

1. Das Französische in Nordamerika

1.1. Verbreitung

Der Beginn der französischen Kolonisierung des nordamerikanischen Kontinents

war die Gründung von Port Royal in der Acadie (1604) und von Québec (1608). Nach der Entdeckung der Mississippi-Mündung im Jahre 1682 nahm Frankreich das gesamte Gebiet zwischen den Großen Seen und dem Golf von Mexiko unter dem Namen *Louisiana* in seinen Besitz (cf. Fig. 77.1.). Nach der Niederlage im Siebenjährigen Krieg musste Frankreich 1763 den größten Teil seiner Besitzungen an England bzw. Spanien abtreten; der endgültige Verkauf Südlouisianas